



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 janvier 2025

LES CAMIONS AUTORISÉS DEVANT L'ÉCOLE PRIMAIRE

Incompréhensible ! Sans mise à l'enquête ni consultation publique, en dépit du bon sens le plus évident, le Conseil communal de Romont autorise le retour du trafic automobile et poids-lourd à toute heure devant l'école primaire nouvellement construite d'En Bouley.

Devisé à près de CHF 6'000'000.- et entièrement supporté par les contribuables de Romont, le nouvel aménagement de la rue de la Perrausa et de la route d'Arruffens devait empêcher le trafic de transit pour sécuriser l'accès au Cycle d'orientation de la Glâne (COG), au Bicubic, à Epicentre et bien sûr à la nouvelle école primaire qui doit ouvrir en avril. Requalifié en esplanade, arborée à grands frais, elle devait redonner de la qualité à cet espace et servir de porte d'entrée au campus de la formation de base.

Pourtant, en modifiant unilatéralement la signalisation routière, à savoir en retirant les panneaux de signalisation déjà apposés, le Conseil communal de Romont réintroduit le trafic automobile et poids lourds à toute heure, sans aucune considération pour la sécurité des enfants.

Si les enfants qui viennent des villages voisins en bus sont principalement déposés sur le quai central donnant un accès sécurisé aux bâtiments scolaires précité, il n'en va pas de même pour les autres enfants. La dépose-minute prévue dans le parking de Bicubic se trouve maintenant séparé du secteur des écoles par un flot de véhicules que les enfants dès 4 ans devront traverser comme ils le peuvent.

Plus grave encore, les enfants des quartiers voisins accessibles à pied devront à l'avenir compter avec un flot de véhicules largement augmenté par le trafic de transit qui est à nouveau libre de s'infiltrer dans l'ensemble du secteur, à toute heure.

Mal notée depuis des années par le programme Cité de l'énergie en raison du manque de réalisation dans le domaine de la mobilité, Romont reste malheureusement très mauvaise élève. Alors que son nouveau PAD Cadre pour le secteur d'Arruffens est frappé de deux oppositions émanant de l'ATE et de Pro Vélo, le Conseil communal montre l'étendue de sa mauvaise volonté en matière de mobilité.

LES VERT·E·S GLÂNE-VEVEYSE

C/O DAPHNE ROULIN - LE CRIBLET 56 - 1748 TORNAY-LE-GRAND

Les Vert-e-s demandent au Conseil communal de prendre des mesures fortes et immédiates pour assurer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Ils et elles demandent que :

1. le tronçon de la route d'Arruffens depuis l'entrée du parking de Bicubic et le carrefour avec la rue Pierre de Savoie soit désormais réservé aux seuls transports publics et cycles,
2. soient réintroduites les interdictions de circuler aux heures prévues dans la mise à l'enquête et qui n'ont pas fait l'objet d'opposition sur le tronçon allant du carrefour avec la rue Pierre de Savoie au carrefour avec la rue de la Condémine,
3. soit mis fin au stationnement hors case illicite sur l'ensemble de l'esplanade,
4. le Conseil communal et l'association du COG coopèrent pour inciter les usagers de leurs bâtiments respectifs à emprunter les transports publics.

Annexe :

- plan de situation avec signalisations et marquages

Renseignements :

Luc Bardet, conseiller général et membre de la commission de l'énergie et de la commission d'aménagement, tél. +41 79 449 91 21, luc.bardet@verts-fr.ch